



N° 29

CE NUMERO TERMINE

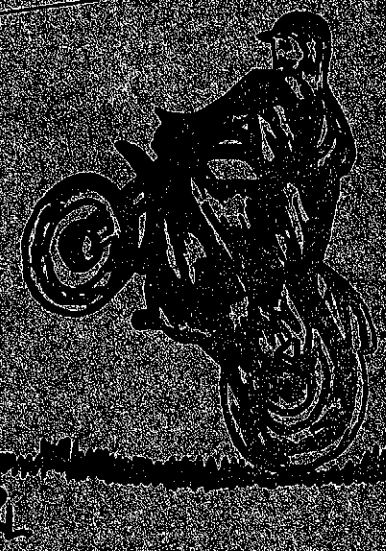
VOTRE ABONNEMENT EN



L'ATTACHE RAPIDE

16

LES 16 MOTO CROSS
nous avons choisi de vous offrir
de nombreux services présents



MOTO CLUB SOMMIEROIS
Café du Nord
30250 SOMMIERES (tel. 80 02 51)

A TOUS LES DEMANDEURS DE LICENCE (suite)

Comment obtenir une licence : tout simplement en faisant partie d'un club affilié et être à jour de sa cotisation.

Toute demande de licence doit être visée

- par le club
- par la Ligue Régionale

De toute façon, vous devez remplir soigneusement et complètement les demandes de licences et SURTOUT : ENVOYER DES DEMANDES COMPLETES EN ORDRE.

Évitez-vous, comme à nous, des correspondances inutiles des pertes de temps et d'argent.

RAPPELEZ VOUS QUE SI LA DEMANDE N'EST PAS EN ORDRE, LA LICENCE N'EST PAS ÉTABLIE. D'UNE MANIÈRE GÉNÉRALE, POUR OBTENIR UNE LICENCE VOUS DEVEZ :

- S'il s'agit d'un renouvellement : retourner l'ancienne licence avec une photographie (porter le nom au dos) et le montant du droit.

- S'il s'agit d'un nouveau licencié : faire remplir le formulaire suivant la catégorie de licence désirée, y joindre une photographie (porter le nom au dos) et le montant du droit.

- S'il s'agit d'un changement de catégorie de licence : faire remplir le formulaire suivant la catégorie désirée, y joindre une photographie (porter le nom au dos) et le montant du droit.

- S'il s'agit d'une licence militaire (appelé ou de carrière) : faire remplir le formulaire spécial pour militaire, le faire viser par le chef de corps, y joindre une photographie (porter le nom au dos) et le montant du droit.

- S'il s'agit d'une licence internationale : faire remplir le formulaire, indiquer le palmarès, le matériel et la spécialité, y joindre une photographie (porter le nom au dos) et le montant du droit.

MUTATION DES LICENCES - CHANGEMENT DE CLUB

Un coureur changeant de club doit fournir l'accord écrit du club lui rendant sa liberté.

Voici d'ailleurs le texte exact du Règlement des Mutations tel qu'il a été adopté par le Comité de Direction de la F.F.M. en date du 20 Mai 1961 :

"Un Membre actif ne peut changer de club ou démissionner sans avoir, au préalable, et au plus tard le 15 Décembre, prévenu de son intention le club qu'il entend quitter, et avoir obtenu de lui un quitus précisant qu'il n'a plus aucune obligation envers ce club. Le club disposera d'un délai de 15 jours pour fournir ce quitus ou les raisons de son refus. Ensuite, le coureur devra adresser à la Ligue, par lettre recommandée, accompagnée du quitus du Club, sa décision de changement de club, avec indication du nouveau Club auquel il désire adhérer. En cas de désaccord, la Ligue jugera en première instance, et, s'il y a lieu, la Commission Sportive en appel et dernier ressort."

DEFINITION DES LICENCES

Important : Pour tous les coureurs, un certificat d'aptitude au sport motocycliste est exigé.

Pour tous les mineurs, l'autorisation paternelle est également exigée.

Licence inter-cross : prix 500 francs

Expert : Est délivrée uniquement sur décision de la Commission de Moto-Cross (liste de notoriété). Permet de participer à toutes les épreuves étrangères y compris les Grands Prix sans

VOTRE DOSSIER DE DEMANDE DE LICENCE DOIT PASSER PAR LE SECRETARIAT DU CLUB

autorisation spéciale. Permet de participer à toutes les épreuves françaises, internationales ou nationales. SAUF : les épreuves régionales ou frontalières.

Est considérée comme une licence Nationale pour toutes les autres disciplines.

Senior : Sera renouvelée en 1975 à ceux qui l'avaient déjà obtenue en 1974. Les coureurs, désireux de l'obtenir pour la première fois, devront justifier d'un total de 60 points sur deux ans, sur l'ensemble des courses auxquelles ils auront participé en France selon le barème utilisé pour les épreuves de Championnat. Couvre et interdit les mêmes épreuves que la licence Inter-Expert sauf les Grands Prix pour lesquels une dérogation spéciale est nécessaire.

Les sidecaristes ne pourront l'obtenir lors de leur première année. Est obligatoire pour les coureurs disputant un Championnat de France y compris pour les sidecaristes et leurs passagers.

A partir de 1975, pourra être refusée à tout coureur qui, selon le barème évoqué ci-dessus, ne justifierait pas, sur deux ans, d'un minimum de 50 points.

LICENCE INTER-VITESSE : PRIX 400 FRANCS

Expert : Est délivrée uniquement sur décision de la Commission des Circuits (liste de notoriété).

Permet de participer à toutes les épreuves étrangères y compris les Grands Prix sans autorisation spéciale. Permet de participer à toutes les épreuves françaises, internationales ou nationales.

SAUF : les épreuves régionales, frontalières ou de promotion.

Est considérée comme une licence Nationale pour les autres spécialités.

Senior : Sera renouvelée en 1975 pour ceux qui l'avaient déjà obtenue en 1974. Les coureurs désireux de l'obtenir pour la première fois, devront justifier d'un total de 60 points obtenus sur deux ans sur l'ensemble des courses auxquelles ils auront participé en France, selon le barème utilisé pour les épreuves de Championnat. Couvre et interdit les mêmes épreuves que la licence Inter-Expert, sauf les Grands Prix pour lesquels une dérogation spéciale est nécessaire.

A partir de 1975, pourra être refusée à tout coureur qui, selon le barème évoqué ci-dessus, ne justifierait pas, sur deux ans, d'un minimum de 50 points.

LICENCE INTER REGULARITE, TRIAL, ENDURO : PRIX 270 FRCS

Vous permet de participer à toutes les épreuves Internationales de Régularité, de Trial ou d'Enduro organisée en France ou à l'étranger.

Dans toutes les autres spécialités, est considérée comme une licence Nationale.

LICENCE NATIONALE : PRIX 250 FRANCS

Délivrée à toute personne âgée de plus de 22 ans au jour d'établissement de la licence.

Vous permet de participer, dans toutes les disciplines, à toutes les épreuves nationales, régionales, frontalières ou de promotion. Vous interdit les courses Internationales en France comme à l'étranger. S'il s'agit d'une première licence vous ne pouvez piloter, en compétition, une machine d'une cylindrée supérieure à 250 CC.

Nota 1 : La licence Nationale peut être transformée en cours d'année pour une licence Internationale si le demandeur peut justifier du total des 60 points exigés.

Nota 2 : De même, la Commission compétente pourra, autoritairement, classer inter-sénior un coureur de valeur affirmée, même contre son gré, et ceci afin de lui fermer les épreuves régionales.

Nota 3 : Les titulaires du permis A1 ou du permis B peuvent obtenir une licence nationale limitée à la conduite des engins d'une cylindrée maximum de 125 CC.

LICENCE SENIOR : PRIX 250 FRANCS

Délivrée à toute personne âgée de plus de 18 ans au jour d'établissement de la licence.

Vous permet de participer, dans toutes les disciplines, à toutes les épreuves nationales, régionales, frontalières ou de promotion.

Vous interdites courses internationales en France ou à l'Étranger. S'il s'agit d'une première licence, vous ne pouvez piloter, en compétition, une machine d'une cylindrée supérieure à 250 CC.

Nota 1 : la licence senior peut être transformée en cours d'année pour une licence Internationale si le demandeur peut justifier du total des 60 points exigés.

Nota 2 : De même la Commission compétente pourra autoritairement classer inter-sénior un coureur de valeur affirmée, même contre son gré et ceci afin de lui fermer les épreuves régionales.

Nota 3 : Les titulaires du permis A1 ou du permis B peuvent obtenir une licence nationale limitée à la conduite des engins d'une cylindrée maximum de 125 CC.

Nota 4 : Pour les mineurs, fournir une autorisation paternelle.

LICENCE JUNIOR : PRIX 140 FRANCS

Délivrée à toute personne âgée de 16 ans minimum et de 18 ans maximum, au jour d'établissement de la licence.

Les modalités de délivrance du permis de conduire ayant été modifiées cette licence ne sera valable que pour la conduite des vélomoteurs, c'est-à-dire, des engins d'une cylindrée inférieure à 125 CC. La licence de circulation ou permis A1 sera exigée.

Elle permet à son titulaire de participer dans toutes les disciplines à toutes les épreuves nationales, régionales, frontalières ou de promotion. Interdit les courses internationales en France comme à l'Étranger.

Nota 1 : Une autorisation paternelle est exigée.

Nota 2 : La licence Junior peut être transformée en licence Senior en cours d'année au jour anniversaire des 18 ans.

LICENCE CADET : PRIX 100 FRANCS

C'est une licence qui permet aux jeunes âgés de 14 ans révolus et de 16 ans à la date de demande de licence de pratiquer la compétition aux conditions exposées ci-après :

Conditions relatives à l'engin utilisé :

De toute manière, cet engin ne peut être qu'un cyclomoteur ne dépassant pas, par construction, la vitesse de 50 km/h, c'est-à-dire, les engins qu'ils sont normalement autorisés à piloter en ville et sur la route.

a) Pour les épreuves de Régularité, machine strictement commerciale.

b) Pour le Trial et le Moto-Cross, autorisation de modifier les garde-boue et les rapports de la boîte de vitesse (il leur faut, évidemment, des rapports plus petits pour franchir les buttes et naviguer en tous terrains).

c) Vitesse : machine strictement commerciale avec pédalier bloqué à l'horizontal.

d) Le seul carburant autorisé sera le carburant commercial.

Conditions relatives aux pilotes :

a) Ils devront fournir à la prise de licence une autorisation paternelle légalisée leur permettant de demander leur licence et de pratiquer le sport motocycliste.

b) La tenue minimum exigée sera : le casque, des chaussures montantes sans clou, un pantalon serré aux chevilles et dans toute la mesure du possible, un blouson.

Conditions relatives aux compétitions :

a) Circuit de Régularité : distance minimum 50 km, distance maximum 100 km.

b) Trial : distance comprise entre 15 et 20 km avec suppression des zones difficiles.

c) Moto-Cross : manche unique de 10 à 20 minutes suivant le terrain.

VOTRE DOSSIER DE DEMANDE DE LICENCE DOIT PASSER PAR LE CLUB

- d) Vitesse : mancho unique de 10 à 30 minutes suivant le circuit.
- e) Moto-Ball : deux périodes de 10 à 15 minutes au maximum.
- f) Grass-Track et Courses de côte interdits.

LICENCE INTER PASSAGER SIDE CAR CROSS OU VITESSE :
PRIX 250 FRANCS

Vous permet de participer aux épreuves internationales françaises ou étrangères ainsi qu'aux épreuves nationales françaises. Vous interdit les épreuves régionales ou frontalières. Si vous êtes titulaires du permis moto, cette licence est considérée comme une nationale en solo.

LICENCE REGULARITE, TRIAL, ENDURO : PRIX 160 FRANCS

Vous permet de prendre part à toutes les épreuves nationales frontalières ou régionales de régularité, de trial ou d'enduro organisées en France.

Vous permet de participer aux épreuves internationales françaises si le règlement de la compétition prévoit une catégorie nationale avec un classement séparé.

Vous interdit les courses de vitesse sur route ou sur circuit, les courses de côte de moto-cross, de grass-track, de speed-way (à l'exception des épreuves de classement des circuits de régularité).

LICENCE MILITAIRE AVEC ASSURANCE M.F.S. : PRIX 160 FR

LICENCE MILITAIRE SANS ASSURANCE M.F.S. : PRIX 90 FR

C'est une licence nationale réservée à ceux qui appartiennent, soit aux forces armées proprement dites, soit aux forces de police, aussi bien pour les jeunes appelés à faire leur service militaire, qu'aux militaires ou aux policiers de carrière. Permet de participer en toutes disciplines à toutes les épreuves nationales régionales ou frontalières organisées en France. Doit être transformée en internationale sénior pour participer aux courses internationales.

LICENCE TOURISME : PRIX 100 FRANCS

Il s'agit d'une licence spéciale qui n'ouvre en aucun cas l'accès aux épreuves sportives.

Les avantages liés à cette licence sont :

- a) Garantie M.F.S. identique à celle des autres licences, pour tous usages quotidiens, y compris son utilisation pour se rendre à son travail. SAUF USAGE PROFESSIONNEL OU SPORTIF.
- b) Délivrance des licences de camping nationales ou internationales.
- c) Abonnement automatique à la revue fédérale France-Moto.
- d) Envoi automatique de l'annuaire fédéral.
- e) Délivrance automatique de la Carte de Randonneur qui vous permet de participer au Challenge de l'Equipe.

Je vous rappelle qu'il y a toujours une permanence tous les Vendredis soir à partir de 21 heures pour tout ce qui concerne les licences ou autres activités du Club.

PETITES ANNONCES
88888888888888888888

-Vend: MONTESA Cross Capra V-R-74, une épreuve: 7.800 Francs
avec Roue Arrière complète+un jeu de commandes complet
+accessoires de compétition

-Vend: MONTESA "King Scorpion" de Mars 73=4.000 Francs; allégée
équipée de pneus Cross

chez Guy SAIMERO 42 Chemin de la galline ou 59 Route de Nîmes
34170 CASTELNAU LE LEZ Tél: 72 26 35

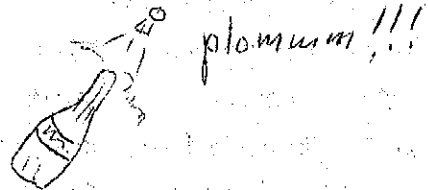
LES LICENCES SONT DELIVREES PAR L'INTERMEDIAIRE DU CLUB

AGDE . . .

Imaginez quelques SOMMIEROIS qui par un bon samedi de JANVIER se rendraient à AGDE où devait avoir lieu la réunion générale de la ligue. Il y avait là (je vais commencer par les premiers): Monsieur FABIEN dit LECHAT, RAYMOND et Madame, CLAUDE BONFILS et sa nénéte, ainsi que l'habituelle bande d'arsouilles, j'ai nommé: le facteur, Roger, Salinas, Marco, Gerard, Comperon, Mevret et Cathyect... (si j'ai oublié quelqu'un je ne l'ai pas fait exprès... HUM!). Le voyage fut assez calme, mis à part une mouche alcoolique qui attirée par les relents de vin vint s'écraser sur l'œil de SALINE (je crois qu'elle y est encore).

Arrivés au cap d'AGDE ou ATTARD dit contagend nous fit tromper de route, nous assistons au courses sur sable (ça vaut que dalle) puis un organisateur du rassemblement se propose pour nous conduire au camping de la TAMARISSIERE, les guitounes montées tous le monde descend à AGDE sauf SALINE et moi qui nous rendons chez un pharmacien afin de trouver un remède pour soigner la mouche alcoolique qu'il a dans l'œil. Verdict du pharmacien: 15 pastis 2 fois par jour pendant 2 jours. Nous rejoignons ensuite les autres pour assister à des projections de films motos dans une salle prêtée par la mairie (les films du Bol d'Or de Sommieres ont été censurés). Ensuite. Apéritif et repas assez copieux préparé par les organisateurs. Au menu: moules, cassoulet et vin à volonté (un jeune agathois ayant voulu manger avec nous s'est retrouvé entrain d'appeler un certain Raoul dans une rue voisine de la salle). Le repas s'est termine par les hymnes de tout les clubs présents, ou Sommieres se distingua en chantant: "c'est à boire à boire...".

Les vieux fatigués par tout ce mouvement vont se coucher tandis que les arsouilles vont se faire mettre en boîte dans une boîte à 15 francs l'entrée et 10 francs la boisson. C'est dans cette boîte que nous finirons la soirée plus ou moins clair pour certain à excuser la cartagene (demandez à ATTARD son point de vue sur la chose). De retour au camping le facteur et certains autres dont je ne citerai pas les noms réveillent tout le monde pour être sûr qu'ils dorment bien. Ensuite tout le monde au lit, mais GERARD qui devait dormir avec le facteur, ressort bientôt de la tente avec une couverture, soi-disant le facteur aurait fait un vent (avec Saline nous avons attribué l'odeur aux égouts de la ville).



AGDE suite...Le lendemain réveil difficile, ensuite réunion de la ligue ou nous avons put voir que les cochons se portaient bien, après la ~~réu~~ réunion apéritif offert par RICARD, nous allons manger dans un restaurant de la ville ou BIKE venu le matin nous chante quelques chansons paillardes -des. Le retour à SOMMIERES se fait en passant par le Mt SAINT-CLAIR à SETE et à KARLAND.

En arrivant à SOMMIERES ROGER et un autre retrouvent avec une grande joie les bouteilles de mauresque qui leur ont tant manqué. Tout le monde se dit au revoir chacun rentre chez lui, sauf les quelques uns qui s'attardent à discuter autour d'un verre.

CHAT MAIGRE

N.D.L.R. Il est regrettable que la bande de joyeux lurons "soit allée se faire mettre en boîte" (sic). En effet avec tout l'argent qu'elle a investi dans cette soirée, il y avait de quoi boire et manger durant toute la nuit devant un feu de camp. Surtout qu'il y avait sur place du bois pour faire un foyer visible de SOMMIERES. Encore une fois, c'est bien dommage!!!.

~~MON~~ petit ~~DOIGT~~ M'A DIT

- D'après Roger, la T Z est un bon cyclo. Un peu léger dans les reprises...
- Attard a signé un contrat avec Roger portant sur 200 hectos de carthagène.
- Chat Maigre vend ou échange sa Triumph contre 20 bouteilles de 5l.
- Facteur a changé son guidon tordu contre un guidon trial.
- Grâce à Raymond, l'Equipement va nous faire notre nouvelle piste gratuitement
- Les films du vendredi soir à la télé concurrencent les réunions et si ça continue on déplacera soit les dates des films soit les dates des réunions.
- Goro a trouvé un sponsor qui lui fournit la moto, les pièces de rechange et ... sa licence Inter pour l'an prochain.
- Olier court sur Bultaco. Il paraît qu'il va très vite depuis qu'il a une vraie moto.
- Le cross aura lieu le 23 -je dis bien le vingt trois - qu'on se le dise et redise surtout entre coureurs.
- Le trésorier, toujours loyal et à cheval sur les règlements s'est fait dédouaner 14 fois sa Guzzi.

ICE RACES 75 A GRENOBLE

GRAND ANGLE SUR LA POINTE DES CLOUS

Je ne sais pas si cet article intéressera grand monde au Club; en effet nous étions environ vingt cinq à Grenoble à l'occasion des courses sur glaces, et ceux qui ne sont pas venus ont eu droit au récit détaillé de l'aventure: pensez donc on a ramené une coupe ! Ca fait combien de temps que cela n'était pas arrivé?

Départ Samedi matin des 3 Honda-500 de Lucien, Marco, Chat maigre Daniel, de ma M-Z et des voitures de Tonton et Jean-Louis dans lesquelles ont pris place Denise, Raymond, Bino, Françoise et Michel. Aucun problème jusqu'à Grenoble si ce n'est quelques nappes de brouillard avant Valence où certains font un arrêt casse-croute vite transformé en arrêt repas sous l'investigation suppliante de Fabien.

Dans le parc fermé de la concentration près du circuit nous retrouvons Christian et son épouse, Jean-Marc et Eliane puis Olivier qui arrive de Lyon, un peu triste (Lyon est bien loin de Sommières).

L'inscription à la concentration se fait en bloc et nous vaudra le Dimanche, grâce à de mystérieuses Ossa, Triumph et Benelli, de remporter le 2ème prix après St-Raphaël et avant Nîmes.

Les courses débutent le Samedi soir. En nocturne et pour un néophyte, le spectacle est assez étonnant. Tout le monde connaît maintenant les caractéristiques des machines utilisées et la supériorité soviétique en la matière. Celle-ci n'a pas été démentie au cours du week-end et les CIBROV, SOUKHOF et autres DUBININ n'ont été que très peu inquiétés par VERNER le Tchèque et le Suédois KINDGREN. L'intérêt des courses en était quelque peu diminué et les bagarres furent relativement peu nombreuses. Saluons tout de même le petit et hargneux DUBININ qui valut aux 20.000 spectateurs de grosses chaleurs. Face à des pilotes que l'entraînement intensif place au sommet de la hiérarchie, le Français GILMAN n'a pu finir que dernier. Enfin une Suisse, en ouverture de la compétition, a bouclé quelques tours de piste. Les applaudissements du public lui ont fait perdre le contrôle de sa moto et la démonstration s'est terminée dans les bottes de paille !

Devrais-je parler pour finir de la cuite de Chat maigre and Co, des "caramels" un peu mous qu'ils ont ramassés, d'un certain ascenseur bousillé, d'un hotel occupé (et le mot n'est pas trop fort) par la tribu sommiéroise et de la longue marche de Raymond à la recherche d'un de ces merveilleux petits appareils qui crachent des billets de banque ...

Ah j'oubliais le retour qui s'est effectué en deux étapes:

-Grenoble Bagnols avec à la clef un repas chez Eliane (au menu: "soupe Chat maigre" et "salade Jean-Marc")

-Bagnols Sommières avec à la clef l'arrosage de la coupe...

On recommence quand?

Jean-Luc ATTARD

(article)

N.D.L.R.: L'auteur de cet est beaucoup plus connu sous le nom de CARTHAGENE..... dit ANTAR parce qu'il s'est

" ANTARTRE "

COMME CHAQUE ANNEE, EN PAREILLE
OCCASION, LE CLUB COMPTE SUR VOTRE
AIDE AFIN QUE LA 9ème EDITION DU
MOTO-CROSS SOIT UNE REUSSITE TOTALE

J'AI VU POUR VOUS

Dimanche 2 Février sur T.F.I; à 18H20, alors que d'autres venaient de braver les routes du MONT LOZERE, je regardai un reportage attrayant, confortablement installé devant mon petit écran.

Il s'agissait du documentaire "100 motos pour l'aventure". Ce film a reçu au 5ieme Forum le 1er Prix du Cinéma de la Dotation nationale de l'aventure.

C'est une aventure de 19 jours, au mois d'Août au SAHARA. Une aventure pour 27 femmes, et 97 hommes de 17 à 52 ans venus de FRANCE, d'ALLEMAGNE, de SUISSE, de BELGIQUE, de FINLANDE..., sur une centaine de motos et de side-cars, de grosse cylindrée, une aventure de 8.000 kms à travers la FRANCE, l'ESPAGNE, le MAROC, l'ALGERIE et le SAHARA.

C'est la première initiative tendant à présenter la moto comme un moyen de transport à longuedistance sur des parcours difficiles et des régions souvent peu accessibles, telles que les pistes torrides du Sud-Marocain.

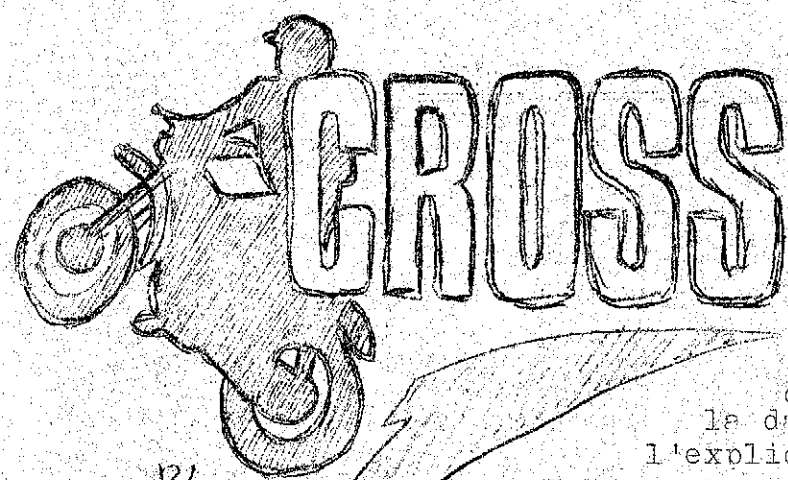
Pendant 19 jours, les participants de ce raid ORION 2 ont eu une passion commune: la moto qui symbolise pour eux l'indépendance; la liberté et qui représente le contact avec les éléments: le soleil, la pluie le vent, le sable... Privé de la protection que représente la carrosserie d'une voiture, le motard sait qu'il ne doit sous aucun prétexte, offrir un centimètre de peau aux morsures du soleil et que, coûte que coûte, il doit absorber chaque jour 10 à 12 litres d'eau additionnée de pastilles de sel.

En définitive, un reportage passionnant avec de très beaux passages et de belles prises de vue mais au fond de tout cela, il ressort qu'il demeure plus périlleux encore de partir en ALLEMAGNE (parexemple) tout seul que d'affronter le SAHARA accompagné de la gendarmerie et d'une caravane de voitures longue d'un kilomètre.

DERNIERE HEURE ...

... RETENEZ BIEN CETTE DATE :

MOTO_CROSS 16 MARS



Je pense que quelques précisions s'imposent au sujet du Moto Cross afin de mettre au courant tous ceux qui n'ont pas pu venir aux dernières réunions

Vous savez depuis longtemps que le cross devait avoir lieu le 23 et voilà que d'un seul

coup, à un mois à peine de la course la date est portée au 16 mars. Voilà

l'explication:

Lors de la réunion d'automne de la Ligue nous avions mentionné 2 dates, le 16 et le 23, en disant qu'on choisirait en fonction de la date des qualifications de Cognac. Chaque année nous faisons comme ça. ET la Ligue nous a mis d'office le 16 sans nous demander notre avis. Voyant cela nous avons demandé à la FFM un report de date, voulant organiser notre cross le 23. La FFM nous a donné son accord à condition qu'on ait aussi l'accord de 10 clubs qui organisaient des cross le 23. Isle sur Sorgue, qui est un de ceux là, a refusé on comprend pourquoi. Donc on a été forcé de "choisir" le 16,

jour des éliminatoires de Cognac. Finalement cela ne nous gênera pas trop car des coureurs comme Pascual et Giordanengo, qualifiés d'office, n'ont pas à aller à Cognac et viendront à Sommières le 16, alors que le 23 ils seraient allés quand même à Isle sur Sorgue. Seulement on a pour 600 F. d'affiches à refaire, tous les règlements à corriger, autorisations à modifier, etc.. Enfin, avec votre aide, on s'en tirera toujours.

Deuxième point à éclaircir: le calendrier Ligue. Notre politique qui est "Sommières premier cross de la Ligue dans l'année" nous a été généralement bénéfique jusqu'à ce jour. Aussi lors de la réunion d'automne, nous avons pris la date la plus tôt du calendrier. Beaucaire n'assistait pas à la réunion et a mis son cross avant le notre, sans nous en parler. A Beauvoisin, le club avait explosé, et les nouveaux dirigeants ont mis eux aussi leur cross avant le notre. De là à montrer que les réunions de Ligue ne servent à rien... Le Président de la Ligue aurait dû imposer à ces 2 clubs de choisir des dates qui ne gênent aucun autre club, étant les derniers à choisir. Sinon l'an prochain on ne va pas à la réunion et on impose notre date une fois le calendrier établi, comme ils ont fait. Toujours est-il qu'il y a 3 cross dans le Gard au mois de mars et que nous nous retrouvons les derniers. Il ne nous faudra pas trop compter sur les spectateurs nimois. Heureusement nous avons pour nous notre renom (qui ne tient qu'à vous de faire durer) et les spectateurs des cévennes et de l'Hérault.

En conclusion, 2 coups en poche c'est trop et il faudra qu'on s'explique de tout ça à la prochaine réunion de la Ligue.

Tonton

A VENDRE: 250 AERMACCHI Ala Verde 500 Francs
Michel GUILHEM 10, Rue rousselier 30000 NIMES
Tél: 86 20 02 Alès (Domicile)

RAPPEL DU CALENDRIER POUR LA FIN DU TRIMESTRE

Il n'a bien sur rien d'obligatoire et ne concerne que les activités touristiques, les courcours licenciés organisent eux mêmes leur programme en fonction des engagements qu'ils ont obtenus

23 Fevrier en trainement officiel de moto cross

2 Mars Sortie à Tarrassa pour le championnat du monde de Trial. Pour ceux qui restent à Sommieres, préparation de la piste de moto cross le matin et l'après midi virée au moto cross de Beauvoisin pour faire une ENORME PUBLICITE POUR LE 9° MOTO CROSS DE SOMMIERES.

Mardui 4 Mars début de la campagne d'affichage 21 H.

9 Mars travail à la piste le matin, à midi repas MCS avant le départ pour le cross de Beaucaire pour une grosse Publicité pour le 9° Moto cross de Sommieres.

16 MARS MOTO CROSS DE SOMMIERES A SOMMIERES PAR LE MC SOMMIERES

29 ET 30 MARS Championnat du monde de vitesse au circuit Paul Ricard, on va s'y déplacer en bande.....

Le lendemain 31 Mars, omelette pascalle du MCS dans un lieu à définir sur le trajet Sommieres le Castellet.

13 Avril championnat du monde de trial à AMBERIEU OI

20 AVRIL COURSES DE VITESSE (national) à KARLAND

OU aide car cross inter à Pernes.

6 Avril concentration inter à la VOULTE.

Pour ce numéro de l'attache rapide on s'est vraiment battu pour pouvoir insérer un article. Pour la première fois il y en a eu trop, certains sont même restés dans nos dossiers. Il n'y a que la rubrique moto cross qui n'est toujours pas remplie....peut être qu'un jour... IL N'Y AURA PAS DE NUMERO DE L ATTACHE RAPIDE AVANT LE MOTO CROSS, il est donc inutile de vous dire qu'une fois de plus nous comptons sur vous tous.

Vu l'effluence vraiment désordonnée et incontrôlable des trialistes inconnus et ne faisant pas partie du club que l'on voit à la piste de moto cross des mesures vont bientôt être prises. Celle ci ne sera réservée qu'aux coureurs de cross ou aux trialistes membres du MCS. Ceci pour éviter que des malotrus prennent nos belles buttes de travers et les détruisent, ou tout simplement qu'ils nous gênent quand on travaille.

Savez vous comment nettoyer vos visières d'intégral. J'ai vu Chât Maigre rouler sans visière la sienne étant trop raillée. Il faut poncer la visière avec un produit pour nettoyer l'argenterie (Buhler est excellent). Donc frotter et refrotter avec un chiffon très doux. Pour parachever votre oeuvre vous terminer par un polissage avec du blanc d'Espagne et de l'eau de consistance pâte fluide.